



L'exploitant de projets de production d'énergie renouvelable METHANOR / T: 01.40.15.61.77(siège à Paris/75) qui a investi 2 M€ dans la création d'une future centrale de cogénération biomasse, sur le site de la papeterie GEMDOUBS (Novillars/25), annonce avoir confié à Portzamparc Société de Bourse la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par l'AMF du 21 mars 2011. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des titres de la société Méthanor (Code ISIN : FR0011217710) sur le marché Euronext Growth à Paris. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 40 K€ en espèces ont été affectés au compte de liquidité. Les actions Méthanor seront désormais cotées en continu à partir du 03 août 2018. www.methanor.fr